

Conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre**Séance du 27 novembre 2025****DELIBERATION****Modification des règlements de visite du musée du Louvre et du musée Eugène Delacroix**

Vu l'article 17-13° du décret n°92-1338 du 22 décembre 1992 modifié portant création de l'Etablissement public du musée du Louvre ;

Vu l'avis rendu par le Comité social d'administration de l'EPML le 19 novembre 2025 ;

Article 1^{er}. Le conseil d'administration de l'Etablissement public du musée du Louvre approuve le règlement de visite du musée du Louvre.

Article 2. Le conseil d'administration de l'Etablissement public du musée du Louvre approuve le règlement de visite du musée Eugène Delacroix.

Article 3. Les deux règlements de visite seront applicables aux visites se déroulant à compter du 14 janvier 2026.

Laurence des Cars
Présidente du conseil d'administration